



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/en-ligne-directe-debat-online.html>

En ligne directe (débat online) : "culture et mobilité. Les droits oubliés des enfants" (Délégué général aux droits de l'enfant)

Date de mise en ligne : mercredi 24 août 2011

- Actualités -

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Quand on parle des droits de l'enfant, on pense immédiatement aux droits de se nourrir, de se loger décentement, d'aller à l'école ou encore d'être protégé. Ces droits, considérés à juste titre comme les droits de base des mineurs, sont malheureusement bafoués au quotidien pour un grand nombre d'enfants un peu partout dans le monde, mais aussi en Belgique.

Que dire alors des droits auxquels on ne pense pas tous les jours mais qui sont pourtant consacrés par la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 ? Le droit, par exemple, d'exprimer une opinion, qu'elle soit politique, philosophique ou religieuse ; ou encore le droit de participer à la vie de sa communauté en tant que citoyen à part entière.

Parmi ces droits "oubliés" figurent très certainement les droits à la culture et à la mobilité. Pourquoi est-il important de les défendre ? En quoi sont-ils essentiels pour le développement et le bien-être des enfants ? Pour ce débat, David Lallemand, chargé de communication auprès du Délégué général aux droits de l'enfant de la Communauté française, a donné rendez-vous à ses invitées au Botanique, à Bruxelles, pour participer à un moment d'échange et de réflexion autour de ces droits oubliés.

Pour visionner le débat, voyez le site de ["En ligne directe"](#)